

seils des gouvernements de l'univers que les exigences de l'humanité?

Le discours du trône parle du maintien de la paix, de la paix actuelle quand le nickel canadien s'exporte par voie indirecte en Ethiopie, de la paix actuelle quand les avions italiens sont alimentés d'essence britannique. La paix! Monsieur l'Orateur, si c'est là la paix, ce doit être comme la paix du Seigneur, — elle déifie toute intelligence. C'est avec logique que les honorables députés de ce coin de la Chambre adressent leurs reproches. Si le Gouvernement doit s'occuper des sanctions nous voulons que ces sanctions soient efficaces. Le peuple canadien demande que nous adoptions une attitude claire sur ce point, une attitude qui nous range du côté de ceux qui veulent la paix et non du côté de ces grands financiers qui veulent vendre plus de pétrole.

Je ferai remarquer que le discours du trône est encore plus remarquable par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit.

Un DEPUTE: En voilà une bonne!

M. DOUGLAS: S'il devient jamais célèbre, ce discours, ce sera pour avoir oublié l'oublié. Dans mon coin du Canada, nous savons ce que c'est que la misère et la pauvreté. L'hiver dernier l'église dont je suis le ministre a distribué une grande quantité de vêtements venus de l'Ontario et sans doute une bonne partie venait de la ville d'Ottawa. Dans la région du sud nous avons distribué plusieurs tonnes de vêtements. Les honorables députés se rendront sans doute compte que je n'en appelle pas à mon imagination quand j'affirme que l'automne dernier des enfants fréquentaient des écoles de la Saskatchewan, les pieds enveloppés uniquement de grosse toile à sacs. Dans des maisons que nous avons visitées des mères et des enfants gisaient sur des amas de literie dans un coin, sans la literie nécessaire ni les vêtements requis pour les froids très intenses de l'hiver. Dans ces endroits où les besoins en nourriture, en vêtement et en abri sont très grande et où les gens sont dans l'indigence et l'insécurité, qu'est-ce que nous trouvons? Nous constatons que dans tout le discours du trône il n'y a pas même un mot de ce que l'on doit faire pour eux. Qu'est-ce que le gouvernement actuel a à offrir à ces gens perclus de dettes, qui ont besoin de pain et de vêtements.

J'ai en mains une lettre venant de ma circonscription, une des centaines que reçoivent les députés. Celle-ci vient de Trossachs, Saskatchewan. Je ne la lirai pas intégralement, de peur d'importuner mes honorables collègues, mais j'attire leur attention sur certaines paroles de cet homme que j'ai connu, un homme qui a travaillé pendant des années pour contribuer au développement de la

[M. Douglas.]

province de Saskatchewan et du Dominion. Des hommes comme lui sont une richesse pour un pays. Voici ce qu'il dit:

J'ai tâché d'obtenir des secours. On m'a alloué \$1.35 par mois pour vivre, sans rien me donner pour me vêtir et j'en ai pourtant réellement besoin. Je ne veux rien de ce dont je n'ai pas besoin, mais il me faudrait certainement des vêtements.

Tout ce qu'il veut, c'est assez de vêtements pour se tenir chaud. J'ai ici une lettre d'un de mes organisateurs. Elle est datée de Montmartre, Saskatchewan, où il est allé s'enquérir d'un cas, qui est loin d'être le seul. Il y en a je ne sais combien. Voici la lettre:

Il y a ici une famille de onze personnes qui vit de secours. Elle reçoit huit dollars par mois, et les membres sont âgés de treize à vingt-six ans. Ils meurent de faim. Deux parmi eux sont sous les soins du médecin parce qu'ils ne mangent pas suffisamment. Voulez-vous bien vous occuper de cette famille? Je l'aide autant que possible, mais cela ne compte guère. Je connais des familles de cette région qui touchent plus de huit dollars par mois, et qui ne sont composées que de trois personnes. Veuillez donc me dire ce que vous pouvez faire pour cette famille. Je viens de la visiter, et elle n'a eu que du pain sec et des pommes de terre au souper.

C'est là un sujet peut-être bien trivial pour une assemblée aussi auguste que celle-ci, mais je dois vous dire qu'il y a des foyers dans tout le pays qui sont dans cette situation. Des hommes, des femmes et des enfants ont les yeux tournés vers le nouveau Gouvernement, qui jouit d'une grosse majorité, et espèrent en obtenir un soulagement dans leur malheur. Comme il se fait tard, je renverrai mes autres observations à demain.

(Sur la proposition de M. Douglas le débat est ajourné).

ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN

L'hon. M. Lapointe propose l'ajournement de la Chambre.

Le très hon. M. BENNETT: Avant que la motion soit mise aux voix, je signalerais que l'avis de motion officiel inscrit au nom du premier ministre et touchant l'accord commercial n'énonce pas l'accord même. On se rappellera que l'année dernière, lorsque nous examinions des questions de cette espèce, nous avons jugé à propos d'insérer dans l'ordre du jour la convention ou l'entente ou quoi que ce soit dont il s'agissait, afin que les députés les eussent lors du débat. Nous avons fait imprimer à l'usage des députés les diverses conventions qui avaient été signées à Genève, afin qu'ils les eussent lors de la proposition de ratification ou d'approbation. Je propose donc l'insertion de l'accord commercial dans l'ordre du jour afin que les députés puissent